

MODALITÉS & RÈGLEMENTS CLASSE NATURE

C'est avec grand plaisir que l'équipe de Plein Air Ville-Joie (PAVJ) vous attend pour une journée dynamique en plein air! Merci sincèrement d'avoir choisi notre site pour la tenue de votre classe nature. Nous vous assurons que notre équipe d'animation donnera son maximum pour que cette journée soit un vif succès auprès de vos groupes. Pour atteindre cet objectif, merci de prendre connaissance des modalités suivantes :

Pour nous joindre : coordination@ville-joie.com – Responsables à l'animation

1. Un acompte de 35% du montant prévu à l'entente doit être retourné avec le contrat de classe nature ainsi que *Modalités & règlements*, signés. **En cas d'annulation** de la part de l'établissement scolaire, et ce, **quel qu'en soit le motif**, le montant de **l'acompte est pleinement conservé par PAVJ**. PAVJ n'offre **aucune** modalité de transfert de dates.
2. **Une confirmation finale du nombre d'élèves est exigée au plus tard dix (jours) avant l'évènement**. L'établissement scolaire est conscient que PAVJ se base sur le nombre d'élèves fourni par le responsable de l'établissement pour l'élaboration de ses activités et le recrutement des ressources humaines.
3. **À l'arrivée**, le jour de l'évènement, l'adulte responsable du groupe scolaire doit confirmer le nombre officiel des élèves, le jour même. C'est avec ce nombre que la facturation sera réalisée, il est donc primordial d'avoir les bons chiffres. **N'oubliez pas ; nous facturerons, à 50% du prix, les élèves qui ne pourront pas venir la journée même.**
4. Si le nombre de personnes présentes ou absentes n'est pas confirmé à l'arrivée par l'adulte responsable, la facturation sera établie en fonction du nombre d'élèves qui est inscrit au contrat ou selon la confirmation finale des personnes participantes, 10 jours avant l'évènement.
5. Nous vous demandons de séparer vos élèves en petits groupe, idéalement en groupe classe pour faciliter la gestion. Ces groupes doivent comprendre 20 jeunes et moins. Il est obligatoire qu'une personne accompagne chacun des groupes.
6. Chaque groupe formé doit se trouver un nom d'équipe, et ce, préalablement. Ce nom devra être connue par les élèves pour aider à la gestion des groupes (ex : les aigles).

7. Vous devrez remplir le questionnaire qui vous sera envoyé au printemps 2024 « *Fiche d'identification des équipes et choix d'activités* » et nous le retourner au plus tard **le 3 mai 2024**. À défaut de recevoir ladite liste avant la date demandée, l'équipe d'animation de PAVJ attribuera elle-même les plateaux d'activités en fonction des autres écoles en place.
8. Une *Liste de matériel* vous sera envoyée en même temps que le questionnaire. Il est important que les élèves aient en leur possession **tout** ce que vous retrouverez sur cette liste. Ces éléments sont nécessaires au bon fonctionnement des différentes activités, mais aussi au respect de la sécurité et du bien-être des élèves.
9. **Clientèle avec spécificités ou besoins particuliers** : En retournant le document de la liste d'activités, l'adulte responsable doit aviser PAVJ si certaines personnes participantes aux activités nécessitent d'un encadrement spécifique (ex : trouble du spectre de l'autisme, TDAH, anxiété sévère, trouble du comportement, limitation fonctionnelle, etc.). Pour certaines pathologies, PAVJ peut exiger la présence d'une personne accompagnatrice supplémentaire.
10. **À noter que les enfants demeurent sous l'entière responsabilité de l'établissement scolaire et de ces adultes responsables lors de la journée incluant les comportements qui peuvent porter préjudice aux activités ou à PAVJ.**
11. PAVJ se réserve le droit d'annuler la Classe Nature en cas de très fortes intempéries, de manque de ressources humaines en animation, ou en cas de non-respect des *Modalités et règlements* énoncés.
12. **Pour réserver l'année suivante**, une des personnes responsables du groupe doit remplir et remettre un formulaire, à la personne assure la coordination de l'animation de PAVJ. Ce formulaire d'inscription vous demandera un choix de 3 dates. PAVJ fera le nécessaire pour satisfaire l'un des trois choix de dates, mais se garde le droit de déplacer la Classe Nature en fonction de la demande, des autres inscriptions reçues et du ratio journalier, et ce, afin d'assurer une qualité de service, mais également pour pouvoir accueillir tous les établissements scolaires demandeurs, qu'ils soient récurrents ou nouveaux.

Sur place!

1. Afin d'assurer un meilleur déroulement des activités (ex : petits besoins aux toilettes, etc.), **les adultes responsables doivent obligatoirement suivre le groupe tout au long de la journée.** (Un adulte par groupe)

2. La personne responsable de l'établissement scolaire doit venir se présenter à celle qui sera responsable de l'animation, et ce, dès son arrivée avant même de commencer les activités.
3. Respecter les règlements liés aux activités et suivre toutes les consignes de sécurité affichées ou énoncées par l'équipe d'animation.
4. Ne pas briser et/ou endommager les bâtiments, équipements, flore et faune. Respecter la propriété de PAVJ et les autres clientèles présentes sur le site.
5. Jeter les déchets à la poubelle et mettre à la récupération tout ce qui se recycle. Laisser les lieux dans un état convenable lors du départ.
6. Interdiction de fumer à moins de neuf (9) mètres des bâtiments.
7. Ne pas amener d'animaux, ils sont strictement interdits sur le site.
8. Les véhicules doivent circuler sur le terrain à vitesse réduite : moins de 15km/h. Les autobus scolaires doivent se stationner à l'endroit qui leur a été attribué et ne doivent pas gêner la circulation sur le site.
9. Objets perdus ou oubliés : ils sont conservés pendant trente (30) jours. Après ce délai, PAVJ en disposera à sa convenance. Il est de la responsabilité du propriétaire de l'objet de venir le récupérer. PAVJ ne fait aucun envoi postal.
10. **Un lunch froid et deux collations devront être apportées par chaque personne présente à l'activité.** S'il y a des élèves qui ont des allergies graves, nous en avertir et vous assurer qu'ils auront la médication requise (EPIPEN). Assurez-vous que les boîtes à lunch soient munies d'un refroidisseur afin de préserver la qualité des aliments.
11. Des toilettes spécifiques seront attribuées à chacun des petits groupes. Il sera important d'utiliser les bonnes toilettes, et ce, pour avoir une bonne harmonie entre les différentes écoles présentes sur le site.
12. La fine pluie n'arrêtera pas les activités. **Prévoyez des vêtements en conséquence.** En cas de pluie soudaine et intense, des activités pourront avoir lieu à l'intérieur, si c'est possible.